

11 mars 2011

Vers une Stratégie globale de la Biodiversité en Provence Alpes Côte d'Azur

Annabelle Jaeger, élue déléguée à la biodiversité

Provence-Alpes-Côte d'Azur, *notre région*





Contexte

Délibération du CR PACA en décembre 2010

Une ambition régionale
à mettre en œuvre dès 2011

La biodiversité urbaine



Etat d'esprit

- Le constat : au rythme actuel, on estime que plus de la moitié des espèces aura disparu avant le milieu du XXI^e
- L'échec des stratégies proposées à tous les niveaux (Intern., Europe, France) : mettre fin à l'érosion de la biodiversité d'ici 2010! Échec en termes d'objectifs mais aussi de mobilisation des acteurs
 - >> Convaincre que la biodiversité est présente partout, et concerne l'ensemble de nos politiques sectorielles
 - >> Mobiliser l'ensemble des acteurs
 - >> **Un potentiel fantastique social, culturel, économique pour un mieux vivre individuel et collectif**



Pourquoi la Région doit-elle s'impliquer?

Une biodiversité exceptionnelle (tant remarquable qu'ordinaire) et une pression sur celle-ci tout autant exceptionnelle

- essor démographique
- artificialisation des sols et fragmentation des habitats
- déprise agricole et prix des terres
- artificialisation des lagunes et zones humides
- contamination chimique des milieux
- changement climatique
- espèces invasives

>> une responsabilité particulière



Pourquoi la Région doit-elle s'impliquer?

- Elle dispose de compétences et atouts...
 - 5 PNR
 - 4 RNR
 - l'ARPE
 - Agenda 21, SRADT, SOURCE, ...
 - Co-pilotage du SRCE...
- Partenaires de nombreux acteurs :
 - 3 Parcs Nationaux
 - Conservatoires botaniques et CEEP
 - 3 Réserves nationales
 - Associations de protection de la nature



Objets de la délibération du 10 décembre

La Région affirme

- que la biodiversité est un moteur de la qualité de vie et de l'attractivité sociale, culturelle et économique du territoire régional ;
 - qu'elle entend prendre une part active dans la préservation et le développement de cet atout essentiel ;
 - qu'elle souhaite mettre la biodiversité au cœur de ses politiques générales et sectorielles
 - qu'une telle démarche doit se conduire dans une relation de concertation, de partenariat avec l'ensemble des acteurs.





Objets de la délibération du 10 décembre

- d'engager l'élaboration de la Stratégie régionale pour la biodiversité en mobilisant tous les moyens et services dont la Région dispose,
- de mettre en œuvre une large démarche participative et concertée avec tous les acteurs concernés,
- de créer un Comité de pilotage pour suivre son élaboration avec plusieurs collèges regroupant l'ensemble des acteurs, en coordination avec le CESR et le CSRPN



Objets de la délibération du 10 déc. (suite)

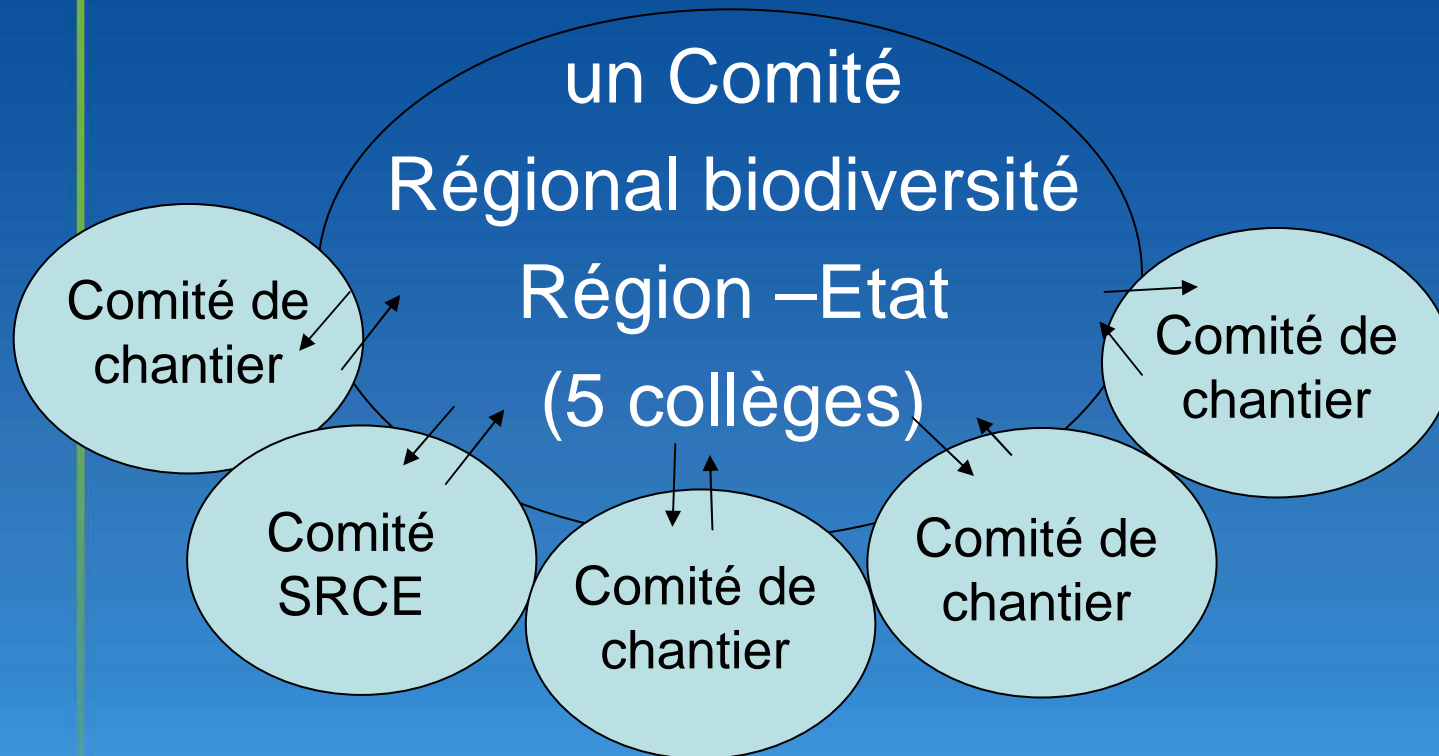
- de mettre en place un observatoire régional de la biodiversité, adossé à l'ARPE
- d'organiser des Assises régionales avant l'été 2011, assises annuelles –point d'étape
- d'organiser à partir de début 2012 un pôle régional en matière de biodiversité, s'appuyant sur les compétences d'experts régionaux



3 objectifs complémentaires

- **interne** : intégrer la biodiversité dans les politiques sectorielles régionales,
- **régional** au sens de l'institution: établir une feuille de route de sa politique régionale afin de protéger et valoriser la biodiversité et les paysages,
- **régional** au sens du territoire : mobiliser les acteurs et favoriser une dynamique régionale en faveur de la biodiversité.

Quelle gouvernance pour aller plus loin?



La SGB est une dynamique que la Région propose à l'ensemble des acteurs qui participent aux politiques en faveur de la biodiversité



Des chantiers stratégiques à définir

- **Biodiv et politiques régionales**
- **TVB et SRCE**, en co pilotage avec l'Etat
- **L'Observatoire de la Biodiversité**
- **Gestion foncière** ou comment lutter contre la consommation d'espaces?
- **Biodiv et Economie** ou Promouvoir l'emploi lié à la biodiversité
- mais aussi une **Stratégie de la Mer**
- et **Agriculture et biodiversité**

Une ambition régionale à mettre en œuvre en 2011

La SGB c'est aussi...

Provence-Alpes-Côte d'Azur, *notre région*





Continuité et renforcement de l'action régionale

- Contrats de Parcs
- Chantiers des nouveaux PNR
- Nouvelles RNR (un guide de présentation)
- Plan de restauration d'espèces d'intérêt général
- Source : plan de restauration des milieux aquatiques et zones humides
- Stratégie régionale de la Mer et du littoral
- Poursuite des partenariats engagés entre la Région et les acteurs
- EEDD et biodiv...



La biodiversité urbaine





Un nouveau regard sur la nature

- la ville est considérée comme un écosystème, un milieu de vie où peuvent cohabiter homme et nature
- un lieu d'enjeux forts pour la conservation des espèces
- un excellent laboratoire pour la mise en œuvre de stratégies adaptées.

**>> renouvellement des méthodes –
interdisciplinaires - et des politiques
d'aménagement et d'urbanisation**



Les services écologiques en milieu urbain

- **régulation du climat urbaine** : atténuer les îlots de chaleur (plantations d'arbres, végétalisation des bâtiments, balcons, toitures, mise en service de fontaines, forêts urbaines...)
- **contribution face aux risques naturels** face aux inondations, feux de forêt
- **atout de développement économique et culturel** (ville verte attire les touristes, entreprises, cadres, étudiants...)
- **un volet de la lutte contre les inégalités urbaines**
- **et tisser des liens sociaux** (jardins partagés)



Les nouvelles gouvernances territoriales

- Agenda 21, plan climat
- SCOT, PLU

Des leviers essentiels pour la mise en œuvre de stratégies biodiversité dans les territoires urbains et péri-urbains

- **Prise en compte des SRCE** : la nature en ville s'inscrira dans ces documents cadres
 - Définition de principes de continuités vertes et bleues
 - principes de protection d'espaces naturels, agricoles et forestiers
 - objectifs chiffrés de densification, de réduction de consommation d'espaces



L'ARPE au services de collectivités

- veille
- outils d'aide à la décision
- accompagnement des collectivités

>> un rôle renforcé à vos côtés dans le cadre de l'Observatoire de la biodiversité : *un outil opérationnel pour accompagner cette nouvelle dynamique au service de l'homme et de la nature*



Merci de votre attention

Annabelle Jaeger, élue déléguée à la biodiversité



Provence-Alpes-Côte d'Azur, *notre région*

